



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 17 septembre 2013

## Agenda

### Lundi 23 septembre

-15h : **Françoise GRI**, Directrice générale du Groupe Pierre & Vacances – Center Parcs, ancienne présidente de Manpower France : « *Les singularités du marché français du travail* ».

### Lundi 30 septembre

-15h : **Henri de CASTRIES**, PDG d'Axa : « *Axa, leader mondial de l'assurance* ».

### Lundi 7 octobre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Alain DUCASSE**, restaurateur : « *La cuisine française dans le monde* ».

### Lundi 14 octobre

-15h : **Dominique MEDA**, inspectrice générale des Affaires sociales : « *L'attitude des Français face au travail* ». (Grande salle des séances)

### Lundi 21 octobre

-15h : **Patrick THOMAS**, gérant d'Hermès : « *Hermès et le luxe français* ».

### Mardi 22 octobre

-15h : Séance de rentrée des Cinq Académies. Thème : « *Le passé est-il passé ?* ».

Discours de **Georges-Henri SOUTOU**, délégué de l'Académie.

### Lundi 4 novembre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : **Pierre GATTAZ**, président du directoire de Radiall : « *Comment Radiall est devenu leader mondial* ».

### Lundi 18 novembre

-15h : Séance solennelle annuelle de l'Académie sous la Coupole.

## In memoriam

### Jean-Charles Asselain



Jean-Charles Asselain, correspondant de l'Académie, section Économie politique, statistiques et finance, est décédé le mardi 10 septembre à Bordeaux.

Jean-Charles Asselain était né à Oran (Algérie), le 28 juin 1942. Après des études d'histoire à l'École normale supérieure de Paris, il avait entrepris un doctorat consacré à la planification économique soviétique et une agrégation en histoire suivie d'une agrégation du supérieur en sciences économiques. Il avait ensuite été enseignant de sciences économiques et d'histoire économique à Tunis (1968-1970), à l'Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne (1970-1977), à l'Université

du Mans (1977-1981), à Sciences Po Paris (1977-1989) et à l'École normale supérieure de Paris, dont il avait dirigé le Laboratoire d'économie (1979-1981). Enfin, en 1981, il avait rejoint l'Université de Bordeaux au sein de laquelle il avait cofondé, en 1991, le Centre d'histoire économique qu'il a dirigé jusqu'en 2001. Au fil des années, son rayonnement d'enseignant et de chercheur n'a jamais cessé de s'affirmer.

En tant que chercheur, il avait d'abord étudié les économies socialistes et avait publié le fruit de ses travaux dans un ouvrage intitulé *Plan et profit en économie socialiste* (1981), puis il s'était orienté vers l'analyse des causes de la croissance économique, par une utilisation pertinente de l'histoire quantitative, sans cesse au service d'une thèse réelle, celle de la nécessité d'une économie ouverte, mais régulée, pour stimuler la croissance, tant de la France que de l'Europe dans son ensemble.

Ses travaux en histoire économique ont fait l'objet de publications très appréciées. Ainsi, *l'Histoire économique de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, publiée en trois volumes aux éditions du Seuil en 1984, a longtemps été utilisée par les candidats au CAPES, à l'agrégation d'histoire ou à HEC. Il est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages qui tous constituent des références dans le monde académique. On citera notamment *Le budget de l'Éducation nationale, 1952-1967* (1969) ; *Précis d'histoire européenne, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>* (1984) ; *Histoire économique : de la Révolution industrielle à la Première guerre mondiale* (1985) ; *Entre l'État et le marché : l'économie française des années 1880 à nos jours* (1991) ; *La Montée de l'État, 1914-1939* (1995) ; *La réouverture des économies nationales, de 1939 aux années 1980* (1995) ; *L'argent de la justice. Le budget de la justice en France de la Restauration au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle* (2009). Par ailleurs, les plus grandes revues françaises, telles la *Revue économique* et *Économie & société*, entre autres, ont publié ses recherches multiples et pionnières.

Ces publications lui ont valu une réputation qui expliquent qu'il soit devenu secrétaire général de l'Association française des historiens économistes et qu'il ait été élu, dès 1995, correspondant de l'Académie, titre qu'il ne considérait nullement comme purement honorifique, mais qui l'a amené au contraire à participer aux travaux de la section Économie avec un dévouement, une compétence, une aménité et une modestie que chacun lui reconnaissait.

## Honneurs et distinctions

- Par décret du président de la République en date du 12 juillet 2013, **Jean-David Levitte** a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

### Dans la presse

- **Xavier Darcos** : « Le manichéisme à tout prix semble dérisoire », interview du Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre de l'Académie française, président de l'Institut français, dans *Le Figaro* du mardi 11 septembre. Extraits :

« [Sur la Charte de la laïcité :] L'école est confrontée à de nouveaux défis depuis quelques années, du fait, notamment, que des communautés, au motif de leurs convictions, se sont mises à contester l'enseignement. Or l'école doit rester un espace de neutralité absolue, où la primauté du savoir, incarnée par l'enseignant, doit être respectée. Il n'y a rien de scandaleux à rappeler les règles. Mais, bien sûr, c'est au fur et à mesure des enseignements, de la vie scolaire, que se transmettent les valeurs de la République. C'est un travail quotidien, notamment dans les établissements où la mixité sociale n'est pas suffisamment assurée. Lorsque j'étais ministre, j'ai surtout été confronté à des conflits liés à des formes d'antisémitisme, à des incidents opposants des jeunes issus de l'immigration nord-africaine à de jeunes Juifs, en relation avec la situation au Moyen-Orient.

« Il faut bien dire que les jeunes vivent de plus en plus dans un univers "connecté", de réseaux sociaux et de blogs, où ce ne sont ni la raison ni l'esprit d'examen qui prédominent... L'islam n'est pas un facteur de perturbation de l'école, mais on a connu la question des signes ostensibles d'appartenance religieuse et celle du voile. Les revendications religieuses perturbent l'école, c'est évident, mais cela n'explique pas tout. Il faut aussi comprendre à quel point les cadres comme la famille, la vie associative, les structures de quartier ont volé en éclats. Face aux pulsions qui s'expriment de toutes parts et qui les attirent, ces jeunes doivent, à un moment, se retrouver dans un espace "neutre", décalé, clos, avec une discipline et une verticalité du savoir.

« [Sur les programmes scolaires :] J'ai plus enseigné que je n'ai été ministre, et dans tous les niveaux. J'ai toujours été attaché à des enseignements qui donnent des repères et, parmi eux, la chronologie. Les jeunes arrivent à l'école tellement distraits par un nuage d'images hétéroclites, reflets de l'anarchie et de la violence du monde, qu'ils ont besoin de points d'ancrage. La chronologie en est un. Elle "met du lest". Si l'école ne permet pas d'acquérir les fondamentaux, je ne sais pas où ils seront donnés. Mais c'est, paraît-il, une vision contraignante, démodée... Pour être clair, dans la supposée querelle entre "républicains" et "pédagogues", je me classe plutôt du côté des républicains.

« [Sur la polémique des enseignements en anglais à l'Université :] À partir du moment où tous les enseignements en français sont garantis, je n'y vois rien de scandaleux. C'est un moyen d'attirer des étudiants étrangers qui, sinon, ne viendraient pas en France.

« [Sur la radicalisation des discours politiques :] Ceux qui proposent des solutions clé en main à partir d'ostracismes et d'idées simples suscitent facilement l'adhésion. Mais c'est tout autre chose qu'un choix raisonné. Je viens d'une famille de gaullistes, très imprégnée d'humanisme chrétien. Par nature, je suis plus un éducateur qu'un imprécateur. Certains clivages politiques ne correspondent plus à rien. Le manichéisme à tout prix semble dérisoire. Je trouve également que le rôle des politiques est devenu ingrat. Comment proposer des solutions nationales à une crise mondiale aussi forte que celle que traversent des pays comme le nôtre, faisant face à une période plus proche du déclin que de la croissance ? Où trouver des idées neuves, une impulsion, un destin, quand des sondages montrent que les Afghans ou les Bangladeshis ont plus confiance en leur avenir que les Français ? »

- « Les chrétiens et l'Europe, un colloque bien suivi », dans *Sud-Ouest* en date du mercredi 4 septembre : « Le 19 août dernier, à l'occasion du colloque "Les Chrétiens au service du bien commun de l'Europe", l'arbre du Futur de l'Europe fut planté près du château-mairie d'Espelette par le cardinal **Roger Etchegaray**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, fils d'Espelette, [... qui] clôtura les témoignages, citant ses rencontres avec Robert Schuman, Jean Monnet et le général De Gaulle qui voulait déjà l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Il recommanda le livre de **Joseph Ratzinger** sur l'Europe, "un petit livre par sa taille, mais lumineux", et rappela la situation difficile des Balkans en Europe. »

- « Centenaire de la faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ : le Pr **Pierre Gannagé** à l'honneur », sur le site de *L'Orient Le Jour* : « À l'occasion du centenaire de la faculté de droit de l'Université Saint Joseph, le doyen Pierre Gannagé a rassemblé divers écrits dans un ouvrage intitulé *Au fil du temps – Études juridiques libanaises et proche-orientales*. Une émouvante cérémonie a été organisée à la faculté pour marquer cet événement. Le Pr Gannagé n'a pas besoin d'être présenté. Sa réputation n'est plus à faire à la faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ où il a fait ses études et où il a longtemps enseigné (1952-2012). Son rayonnement académique lui a valu l'estime du monde juridique bien au-delà des frontières du Liban. Pour les spécialistes, il est l'un des honneurs de la faculté de droit de l'USJ. Docteur honoris causa de l'Université de Paris II, il est membre de l'Institut de droit international et **correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.** »